

Rencontre autour de la réforme des financements Caf en lien avec le développement des conventions territoriales globales (Ctg)

31 mars 2021

1



Avant de commencer Quelques consignes pratiques pour le bon déroulement de la visioconférence

- *micros coupés pour une bonne qualité sonore*
- *vous souhaitez interagir : nous vous invitons à utiliser prioritairement le fil de discussion à votre disposition*
- *vous souhaitez prendre la parole au moment du temps d'échanges : levez la main pour que le modérateur puisse organiser les prises de paroles*

2

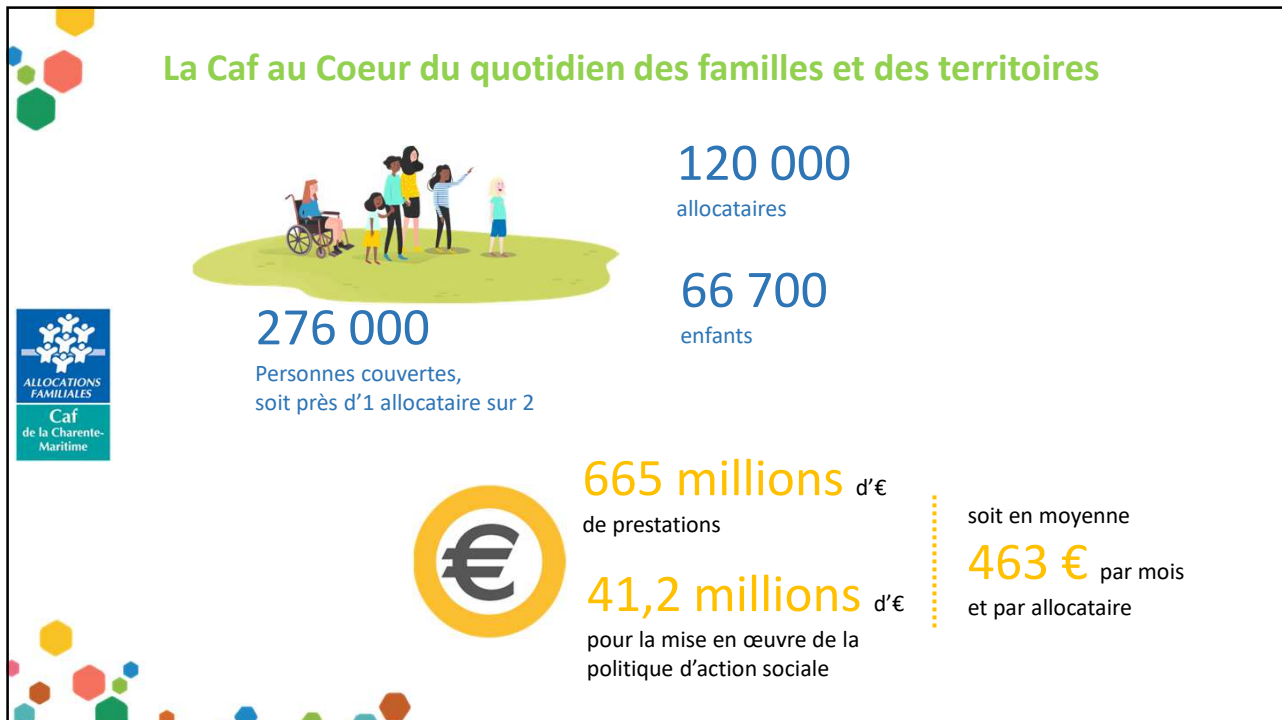
Déroulement de notre rencontre

17h30-17h35	Accueil des participants
17h35-17h50	<ul style="list-style-type: none"> • Mot d'accueil de Jean-Jacques Rodrigues, Président du Conseil d'administration de la Caf de la Charente-Maritime • Introduction de la rencontre par Gaëlle Gautronneau, Directrice • Le déploiement des conventions territoriales globales (Ctg) en Charente-Maritime
17h50-18h10	<ul style="list-style-type: none"> • Le "avant-après" de la réforme des financements de la Caf aux collectivités locales et aux gestionnaires de services aux familles : fin progressive des contrats enfance jeunesse et mise en œuvre des bonus financiers « territoire Ctg » • Zoom sur la fonction de coordination / pilotage
Temps d'échanges	
18h20-18h30	<ul style="list-style-type: none"> • La mise en oeuvre de la réforme des financements jusqu'en 2023 • Le plan d'accompagnement prévu par la Caf pour vous accompagner dans ces évolutions

3

Quelques repères sur l'intervention de la Caf de Charente-Maritime

4



5



6

La Ctg, un projet co construit

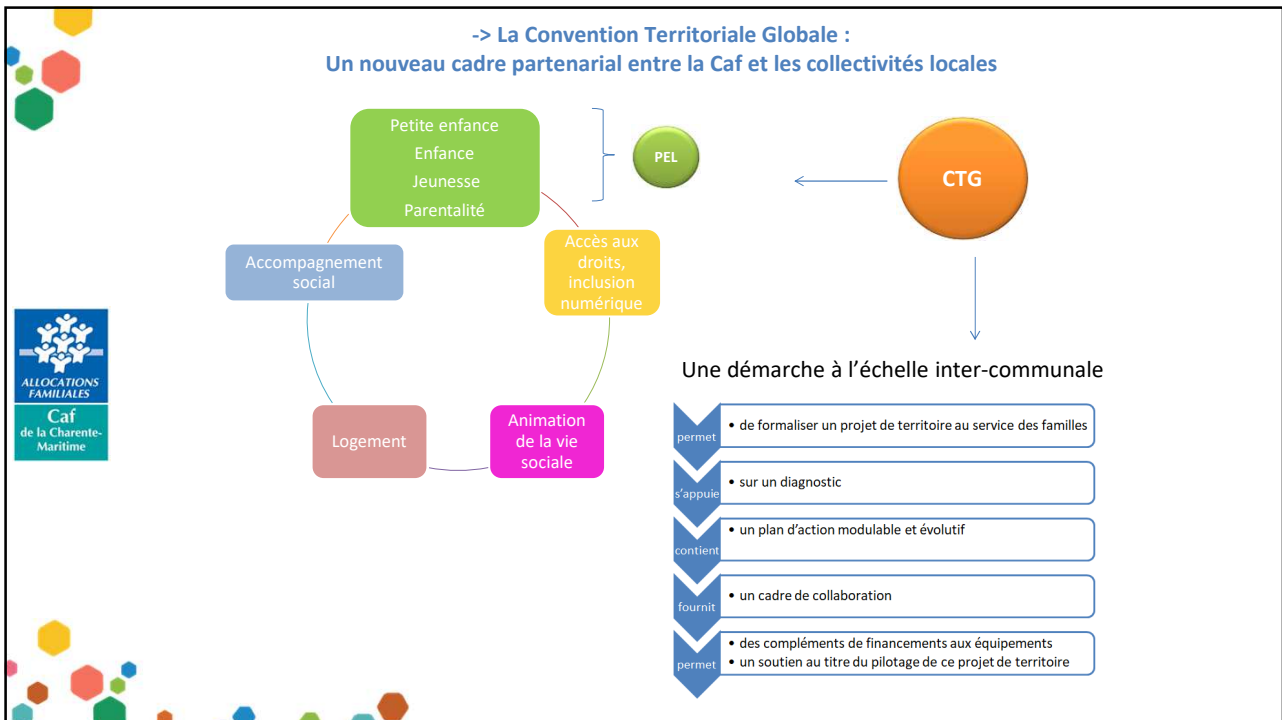
Proposition, cette liste n'est pas exhaustive



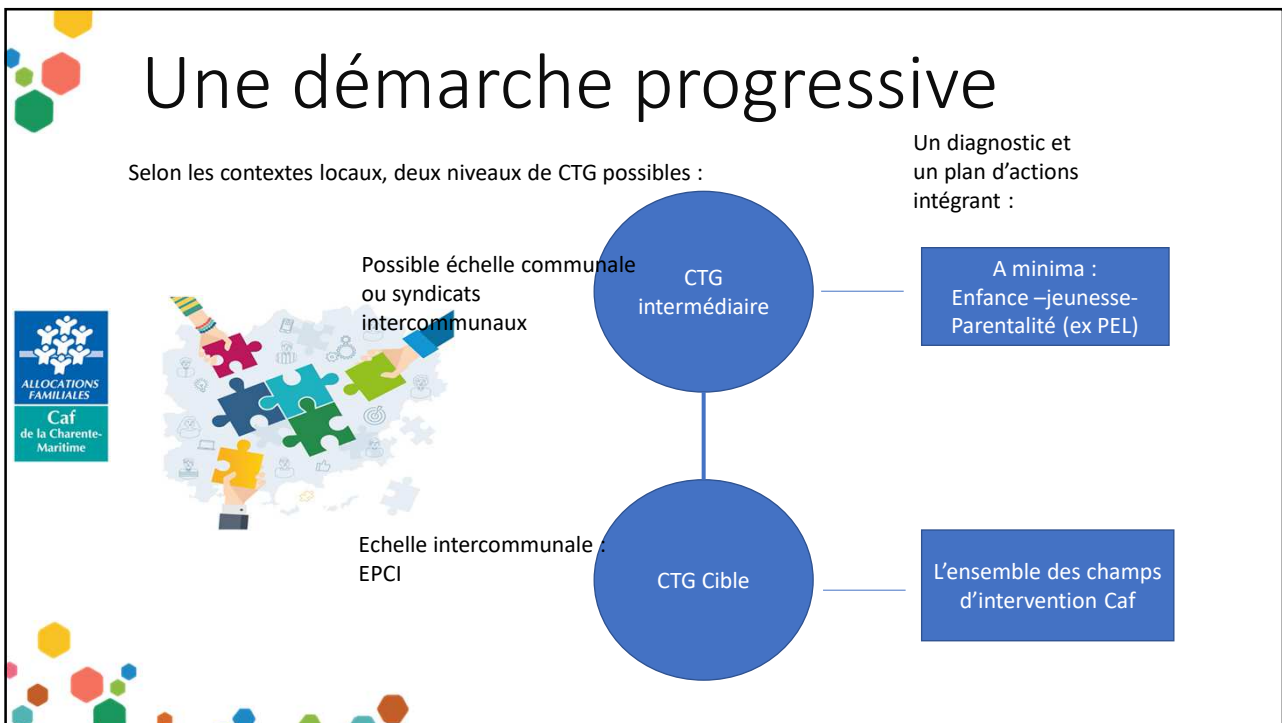
7

Le déploiement des conventions territoriales globales (Ctg) en Charente-Maritime

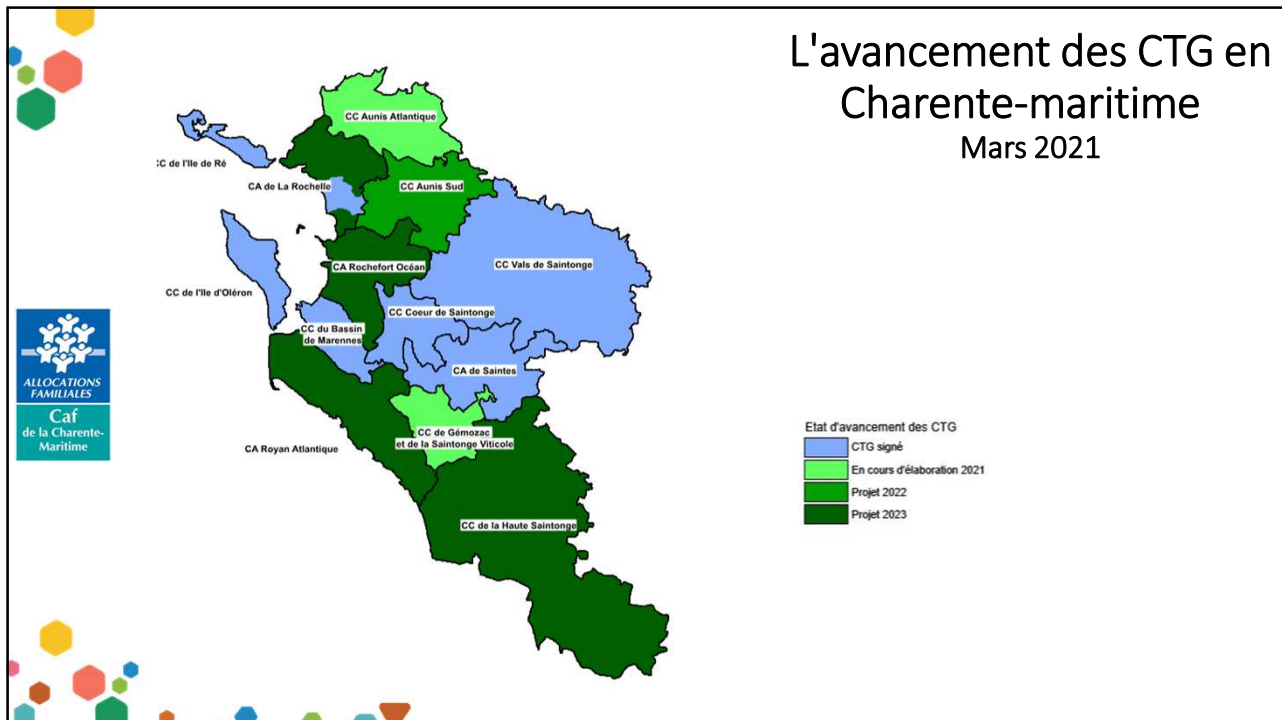
8



9



10




11

Le "avant-après" de la réforme des financements de la Caf aux collectivités locales et aux gestionnaires de services aux familles :

*fin progressive des contrats enfance jeunesse
et mise en œuvre des bonus financiers « territoire Ctg »*

12




La réforme des financements Caf aux collectivités et aux gestionnaires de services : principes et objectifs



Les grands principes

- Maintien sur le territoire de compétence des financements versés dans le cadre des Cej
- Incitation financière pour le développement de nouveaux services en petite enfance ou pilotage
- Complément d'aide au fonctionnement des structures et donc versés directement au gestionnaire

Plus concrètement :

- 01** **Meilleur suivi des financements**
Une seule convention d'objectifs et de financement pour un service ou un équipement 
- 02** **Meilleure projection**
Les montants des bonus sont figés et connus à l'avance sur la durée de la COF pour chaque équipement et pour chaque service 
- 03** **Meilleure répartition**
Harmonisation des financements versés 

13

La réforme des financements Caf aux collectivités et aux gestionnaires de services

Un exemple concret : aujourd'hui avec le contrat enfance jeunesse


La commune de A a la compétence « petite enfance » et possède un potentiel financier par habitant de 850€ et une médiane de niveau de vie de 15 000€

2 établissements d'accueil du jeune enfant : 30 places

- 12 places - Gestion municipale
- 18 places - Gestion associative


1 projet 2021 :
Création de 3 nouvelles places

Avant le 31/12/2020



12 places
Crèche municipale

Convention d'objectif et de financement Psu



18 places
Crèche associative

Convention d'objectif et de financement Psu

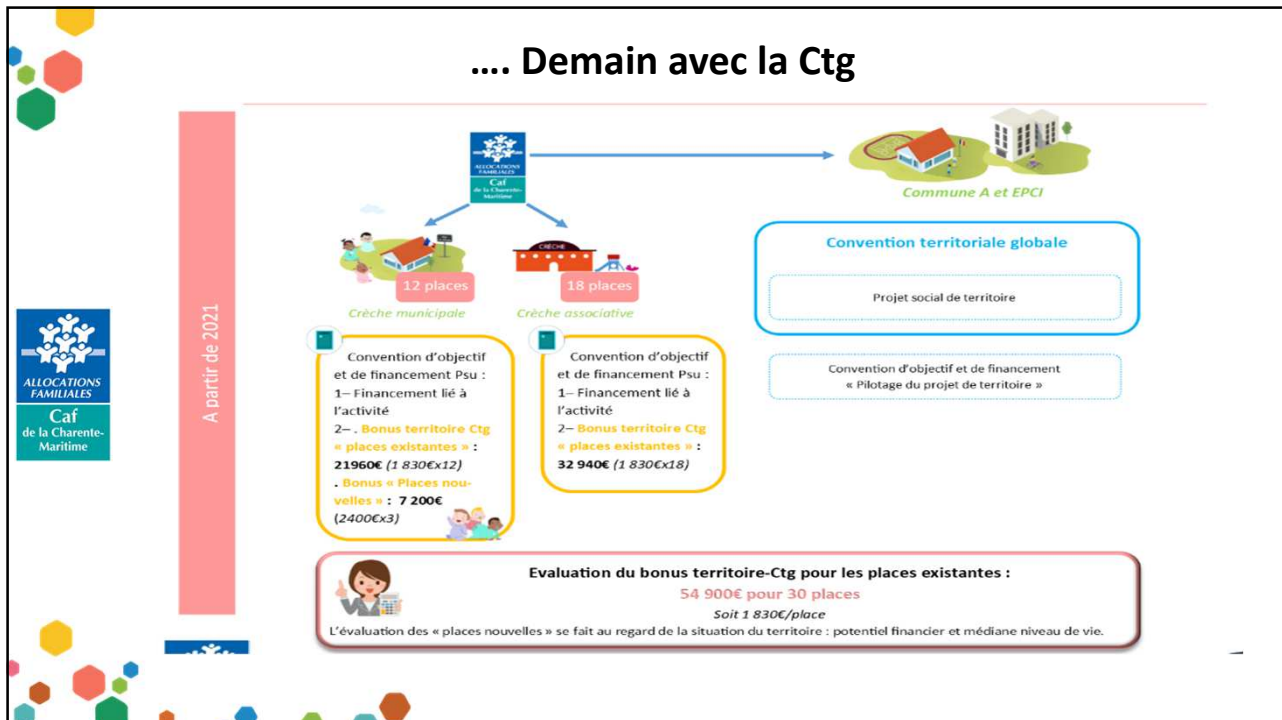
Soit un montant global de 54 900€

Contrat enfance jeunesse (Cej)

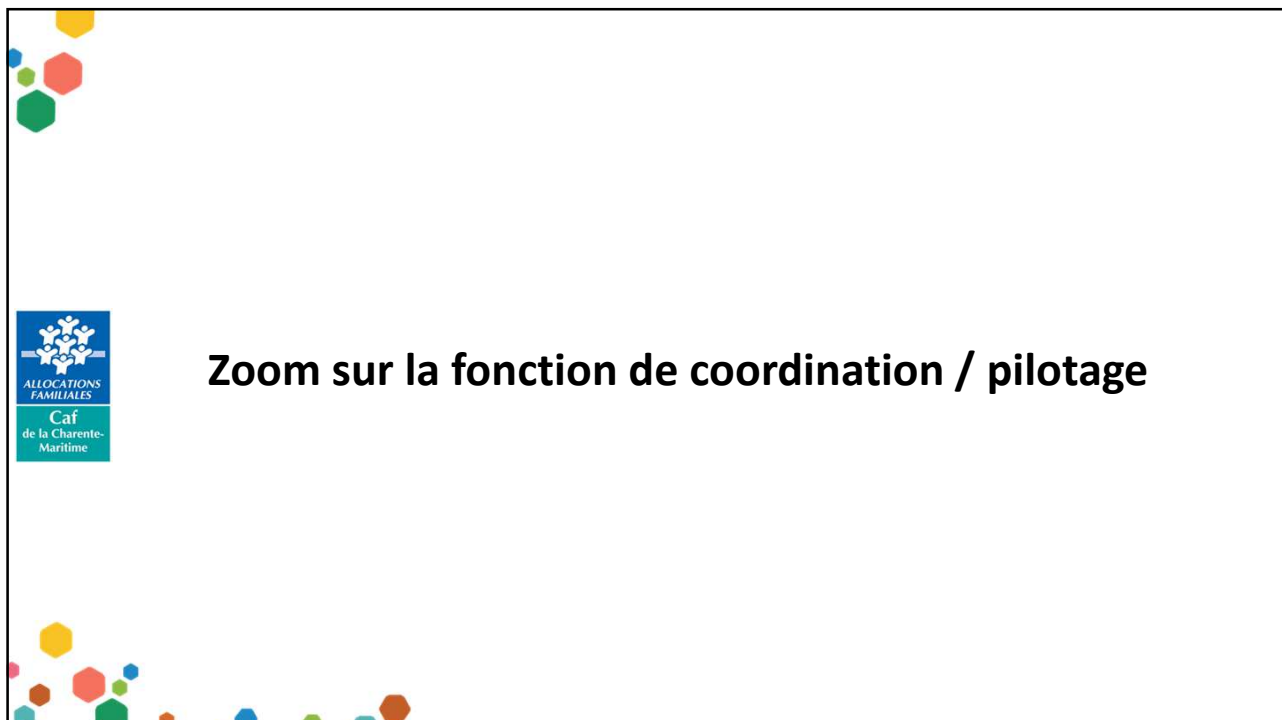
- Projet éducatif local / Schéma de développement enfance jeunesse
- Financement des actions de pilotage dont la coordination
- Financement des équipements d'accueil :

Crèche municipale : 25 200€	Crèche associative : 29 700€
-----------------------------	------------------------------

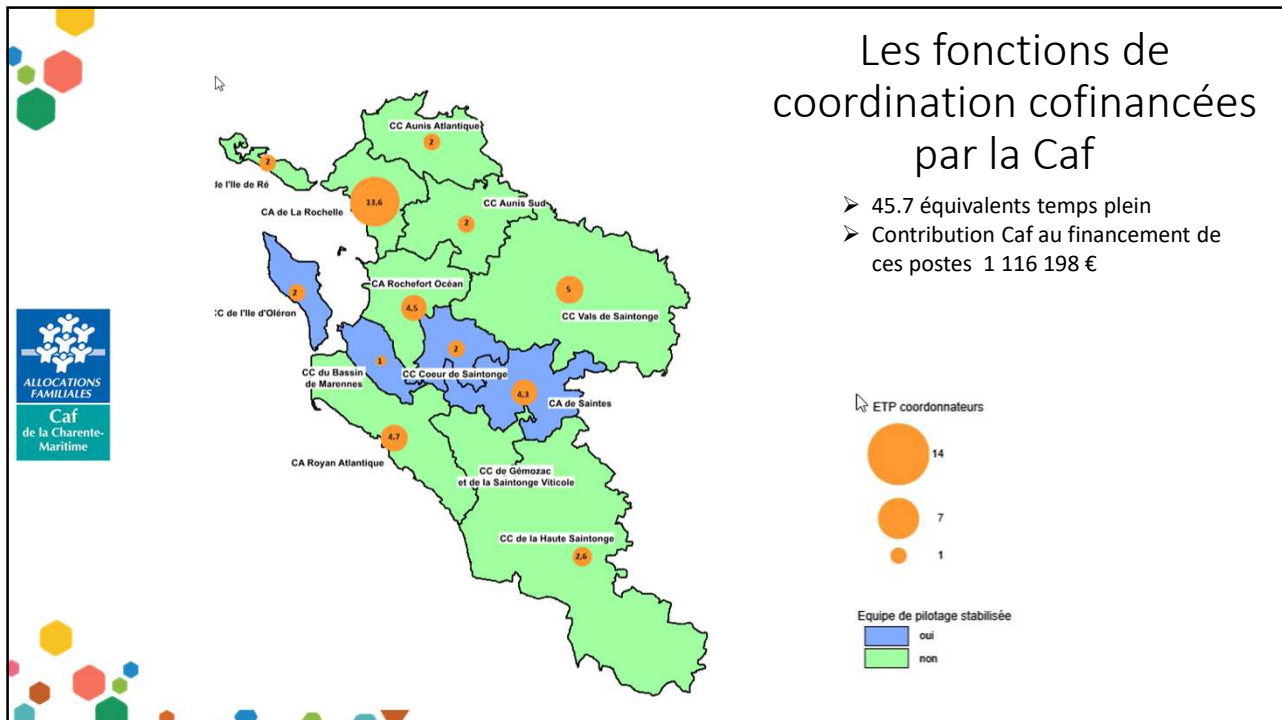
14



15



16




17

Zoom sur les principaux attendus de la fonction de coordination territoriale

- Conduite des diagnostics territoriaux ou thématiques
- Assistance et conseil auprès des élus et des comités de pilotage
- Accompagnement de la réalisation des objectifs prioritaires du projet de territoire inscrit dans la Ctg
- Développement et animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels
- Organisation et animation de la relation avec la population
- Contribution à l'évaluation des politiques et des actions mises en œuvre


ALLOCATIONS FAMILIALES
Caf de la Charente-Maritime

18



Témoignage de la communauté
de communes de l'Île oléron
Franck Marquet : responsable du
service enfance jeunesse

19



Témoignage de la communauté
d'agglomération de Saintes

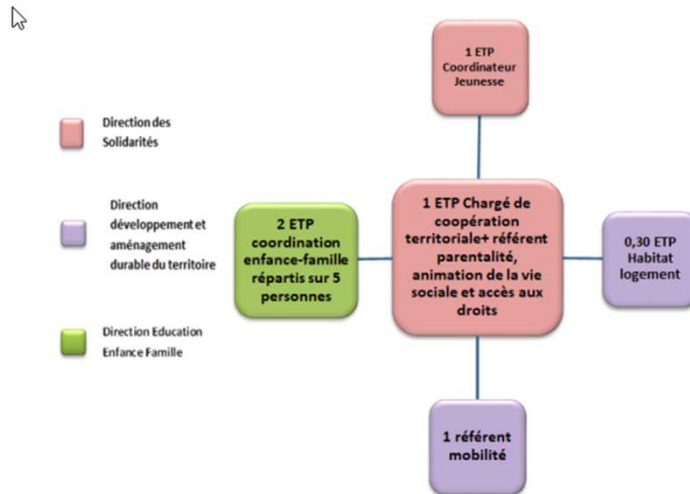
Interventions de :

- Pascal Gilard, élu en charge de l'insertion professionnelle et sociale, de la Convention Territoriale Globale et des gens du voyage
- Pascal Jallu, chargé de coopération territoriale

20

CTG Communauté d'Agglomération de Saintes

Schéma organisation interne du pilotage de la CTG





21

Le plan d'accompagnement de la Caf

- Rencontres de la Direction Caf et du Président du Conseil d'administration avec les Epci et Maires de principales communes et possibilités d'interventions spécifiques à l'échelle intercommunale
- Diffusion d'un [bulletin d'information Caf spécial "réforme des financements"](#), mis en ligne sur les pages locales du caf.fr
- Visioconférence de ce jour
- Rendez-vous personnalisés à venir pour les collectivités dont les contrats enfance jeunesse sont arrivés à échéance en décembre 2020
- Mise en place de conventions intermédiaires au fil des fins de contrats enfance jeunesse jusqu'à la signature de la Ctg avec l'Epci de référence et les communes ayant la compétence petite enfance et/ou enfance et/ou jeunesse

22







ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
de la Charente-
Maritime

La mise en œuvre de la réforme des financements jusqu'en 2023

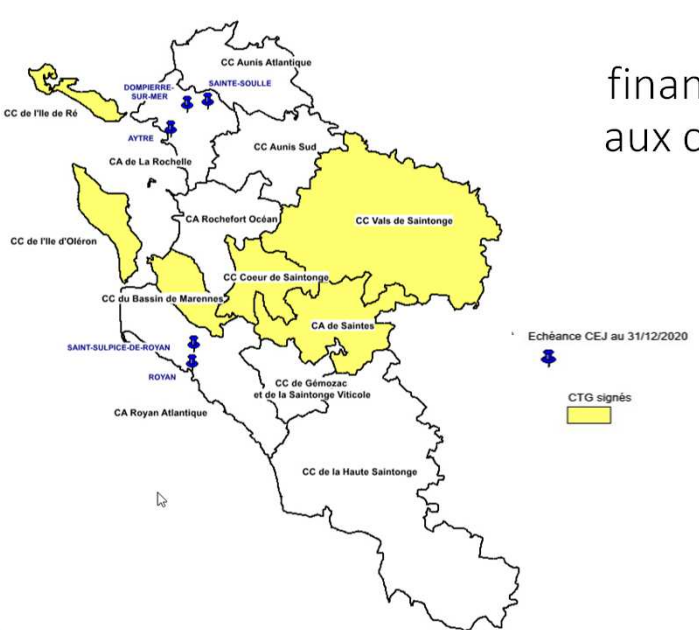
23





ALLOCATIONS
FAMILIALES
Caf
de la Charente-
Maritime

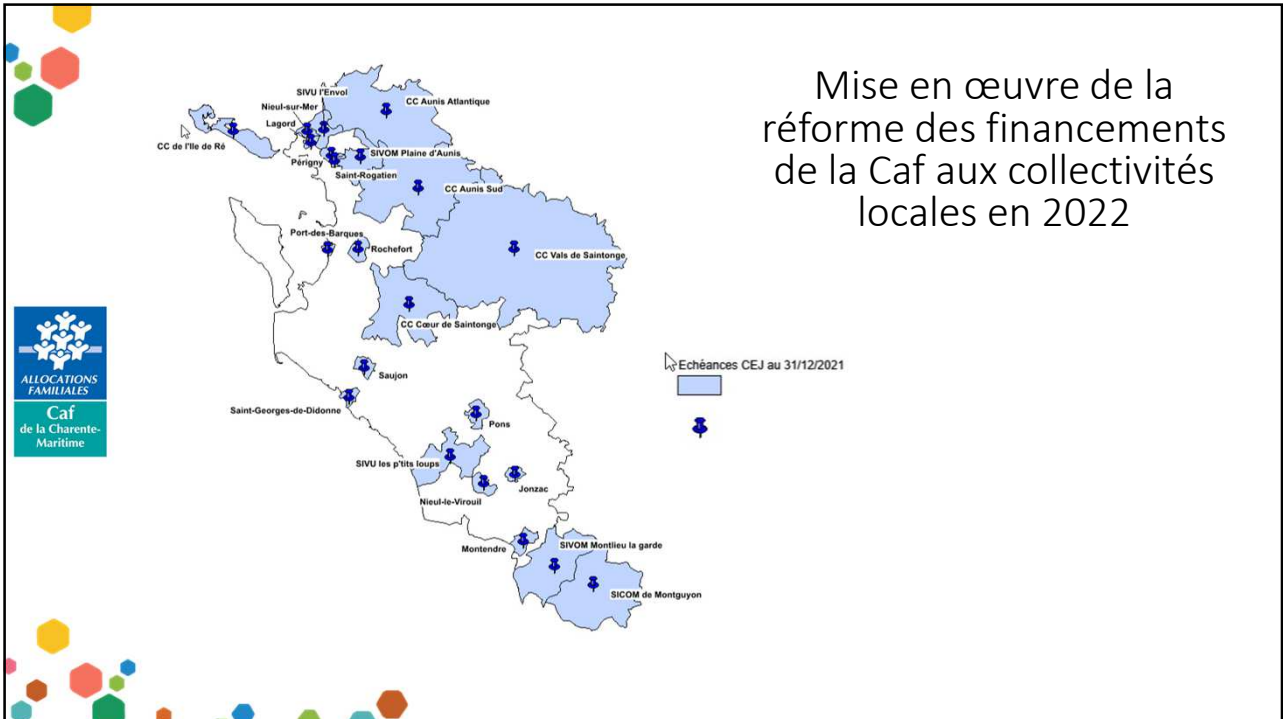
Mise en œuvre de la réforme des financements de la Caf aux collectivités locales en 2021



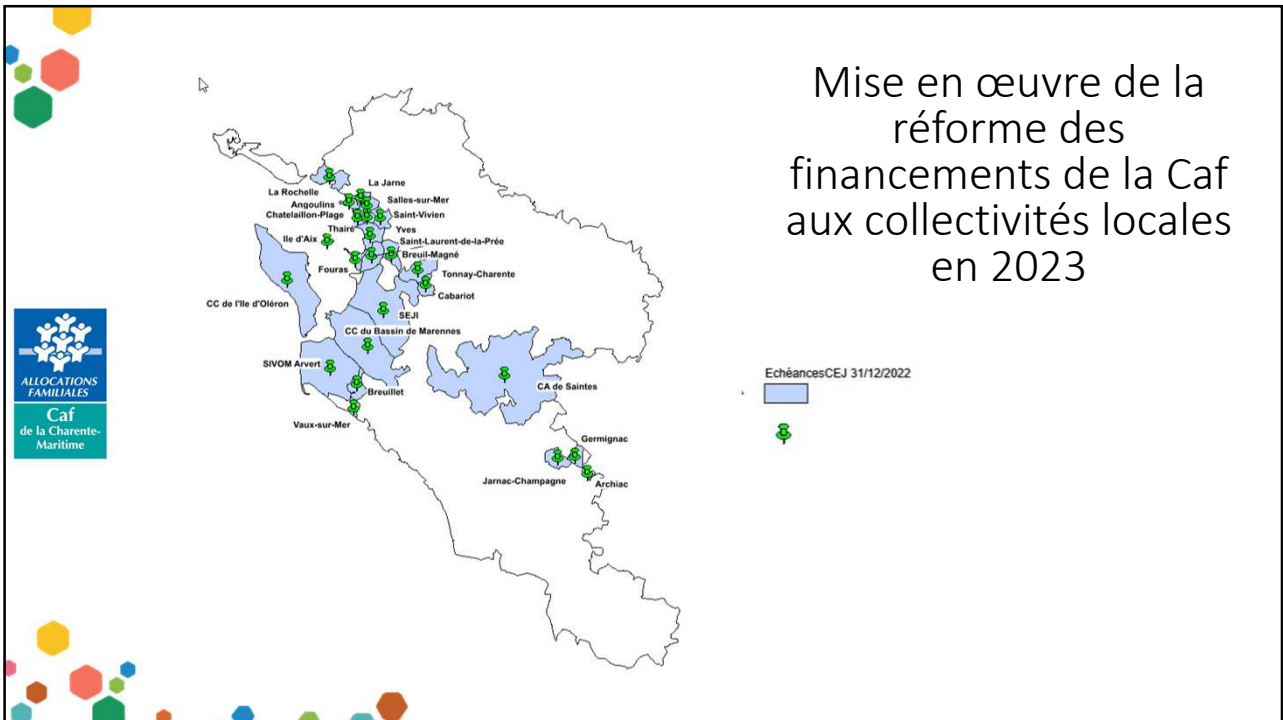
À noter : Possibilité pour les 6 Epci déjà signataires d'une Ctg d'anticiper l'échéance de leur contrat enfance jeunesse (Cej)

- Rencontre avec la Caf
- Formalisation de la demande par un courrier à la Caf au + tard le 30/06/2021

24



25



26

